

1. IDENTIFICATION DE LA FILIERE

Intitulé : **Littérature et civilisation : textes, cultures et Imaginaires**

Options de la formation, le cas échéant : **Littérature Générale et Comparée, et Imaginaire**

Discipline (s) (Par ordre d'importance relative) : **Littérature, imaginaire**

Spécialité(s) du diplôme : **Littérature Comparée et Imaginaire**

Mots clés : Littérature générale et comparée, et imaginaire (parallèle, comparatisme, schèmes, mythes, mythologie, formes, thématique (personnelle, d'époque, thématologie), motifs, universaux, universalisme, influences, intertextualité, aires culturelles, littérature francophone, spécificité; genres : roman (autobiographique, français du XVIIIe, du XIXe et du XXe siècle, d'expression française, marocain, marocain féminin); nouvelle (puis américaine et africaine); poésie (poésie du XIXe et du XXe siècles, poésie en prose), théâtre (tragédie, tragique, comédie, comique), récits de voyages (exotisme, imaginaires, représentations, autoreprésentation, image, imagologie, poly-système), littérarité, cohésion, écart, histoire littéraire, philosophie et littérature, réception critique, traduction et comparatisme etc.; genres/ théories littéraires et comparatisme; histoire littéraire comparée, théories du signe, théorie du sens, génétique, poétique et didactique de la littérature, champs disciplinaires; pluridisciplinarité, méthodologie, nouvelles tendances, modernité, etc.

2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master se veut un lieu de réflexions sur la littérature générale et comparée et sur les genres et les théories littéraires. Il s'agit essentiellement de développer et de systématiser la réflexion sur ces notions et sur les méthodes mises en œuvre pour la conception, la réalisation et l'évaluation d'un dispositif pédagogique ou d'une action de formation en littérature générale et comparée.

Certes, l'intitulé du Master veut « investir à la fois un domaine de spécialité en littérature (Littérature Générale et Comparée) et un autre, relatif aux approches des textes littéraires (Genres et théories littéraires) », qui semble constituer un domaine à part. Mais, si l'on voit de près la problématique, on constate qu'elle n'est pas aussi simple qu'elle en a l'air. On ne peut faire du comparatisme sans passer par la littérature générale perçue dans son rapport à l'évolution historique des genres qui naissent, s'épanouissent, survivent malgré la concurrence d'autres genres ou disparaissent parfaitement pour renaître plus tard mais sous une autre forme, d'où l'appellation sous genre ou genre hybride. Chaque genre sera donc étudié dans un cadre comparatiste mais le parallèle ne se fait pas nécessairement entre des œuvres nées dans différentes aires culturelles. Evidemment, le comparatisme vise d'abord à voir ce qui rapproche (universalisme) ou distingue (spécificité) des productions littéraires dans des langues différentes ou dans une même langue et appartenant à un même genre ou à des genres différents en se fondant sur des sujets communs ou réinterprétés, ou sur des aspects précis mais d'un même genre. Comparatisme constructif - rapports de dépendance ou d'influence, sources, intertextualité et rapport plus discret (un auteur par lui-même à travers un autre auteur - le poète Rilke par lui-même via Paul Valéry- avec une dominante; celle-ci est, selon l'expression de Roman Jakobson, « l'élément focal d'une œuvre d'art, elle gouverne et transforme les autres éléments. C'est elle qui garantit la cohérence de la structure. La dominante, comme il le souligne, spécifie l'œuvre. (Huit questions de poétique, « la dominante », Le seuil, « Points », p.31).

Les théories littéraires, quant à elles, exigent que les présupposés de la critique littéraire [et de la littérature générale et comparée, pourrions-nous ajouter] soient rendus explicites

comme aurait dit Antoine Compagnon (Le Démon de la théorie : 1998 : pp. 20-25)

Elles cherchent quelque chose de nouveau. Elles tentent toujours d'améliorer l'objet littéraire, de changer même de méthodes. Il n'y a donc pas de cloison étanche entre la littérature tout court, la notion de genres, la littérature comparée, l'histoire littéraire, la critique et la théorie littéraire.

Le texte littéraire, produit par les hommes et femmes de lettres, demeure au centre des préoccupations du comparatiste, de l'historien de littérature, du critique littéraire et du théoricien. Le thème (ou sujet) fédérateur n'est en général qu'un prétexte pour montrer comment la pensée et les techniques d'écriture elles-mêmes évoluent. Dans le cadre de la littérature francophone par exemple, il est possible d'étudier les thèmes de l'enfance, de la femme, du rapport de l'enfant avec le père et/ou la mère, de la guerre, de l'image de l'émigré, de l'exil, de l'errance, de la vie en groupe, de la mort, du pouvoir politique, de la notion de genre et des formes d'écriture.

3. COMPETENCES A ACQUERIR

Doter les étudiants d'une formation qui leur permet d'acquérir des compétences dans le domaine de l'enseignement et dans toutes les activités où les notions d'interculturel, de représentation de l'Autre et d'autoreprésentation trouvent leur application. Cette formation les prépare aussi à faire des recherches de longue haleine dans le domaine (préparation d'un doctorat).

Acquérir des connaissances approfondies dans le domaine pour occuper des postes d'enseignants et de responsabilité au sein d'institutions publiques et de secteurs où la connaissance de l'autre et l'esprit de collaboration et d'échange dans le cadre de partenariat se font ressentir manifestement. La formation prépare aussi des enseignants chercheurs et des chercheurs au niveau doctoral.

4. DEBOUCHES DE LA FORMATION

Former de futurs enseignants et des cadres responsables au sein d'institutions publiques et de secteurs où la connaissance de l'autre et l'esprit de collaboration et d'échange se fait manifestement ressentir. La formation prépare aussi des enseignants chercheurs au niveau doctoral.

5. CONDITIONS D'ACCES

5.1. MODALITES D'ADMISSION (La norme RG3 du CNPN prévoit que la sélection des candidats se fait par voie de test écrit et de toute autre modalité prévue dans le descriptif de la filière)

– **Diplômes requis :**

- Licence en Langue et littérature françaises : option « Littérature française » ou un diplôme jugé équivalent.

L'étudiant doit avoir validé, avec une moyenne au moins égale à douze sur vingt (12/20), les modules majeurs de la filière Licence Etudes françaises:

- les modules de « langue française » du DEUG,

- les modules majeurs (y compris le projet de fin d'études) des semestres 5 et 6 de la filière Etudes françaises, options « Littérature française » ou option équivalente.

- **Le candidat doit avoir obtenu au moins deux mentions durant son itinéraire de licence.**

– **Prérequis pédagogiques spécifiques :**

Aucun prérequis si la demande répond aux critères de sélections exigés.

Important :

Les étudiants retenus s'engagent, par écrit, à assister à toutes les activités et manifestations pédagogiques et scientifiques s'inscrivant dans le cadre du master : cours, conférences, séminaires, etc.

– **Procédures de sélection :**

Etude du dossier :

(Expliciter les critères de sélection : mentions, nombre d'années d'études, notes des matières principales, etc...)

(Expliciter les critères de sélection : mentions, nombre d'années d'études, notes des matières principales, etc...)

La sélection préliminaire est basée sur l'examen du dossier scolaire de l'étudiant. Seront pris en considération les mentions obtenues, le nombre d'années d'études universitaires, les notes obtenues aux examens des matières durant le cursus universitaire essentiellement dans les modules majeurs, mais aussi l'expérience dans les domaines visés par la formation, le mémoire ou rapport (présentation, contenu et domaine de recherche), le sens de la recherche (participation à des journées d'étude, à des séminaires, communications, articles qui montrent que l'étudiant n'est pas resté inactif après sa licence).

Test écrit

Après examen de dossier et un test écrit (dissertation ou commentaire composé), un entretien est prévu avec les étudiants retenus ; il s'agit d'apprécier leurs compétences linguistiques et communicationnelles, leurs connaissances générales dans les domaines visés par le master et leurs aptitudes et dispositions à mener à terme des recherches de longue haleine (recherches documentaires et même recherches de terrain selon les sujets abordés du domaine ou de domaines voisins, des sciences sociales par exemple).

Entretien

Evaluation des compétences orales de chaque candidat, de ses motivations, de ses acquis, de ses travaux antérieurs, de son projet de recherche...

Autres (spécifier) :

5.2. EFFECTIFS PREVUS :

1^{ère} promotion : Année universitaire 2017/2018... : 2018/2019, (20 candidats).

2^{ème} promotion : Année universitaire 2019/2020... : 2020/2021, (20 candidats).

3^{ème} promotion : Année universitaire 2021/2022... : 2022/2023, (20 candidats).